L'ABEILLE.

Journal Politique et Littéraire, Commercial, Agricole et Industriel.

PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1838.

NOMINATION POUR LE GOUVERNEUR.

23 novembre 1838.

M. WILLIAM S. WATERMAN est nommé sénateur, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de M. René H. Brunet, décédé récemment.

Banque.—Dans notre feuille de Mercredi dernier, nous avions annoncé sur le fait d'un extrait de lettre de la Havane, que l'assemblée française avait déjà commencé le bombardement de Saint-Jean d'Ulloa. Cette nouvelle nous paraissant prématurée, nous avions eu soin d'y ajouter qu'elle demandait confirmation. En effet, d'après ce que nous apprenons de source certaine, l'*Amérique Latine* écrit qu'à son départ de Sacrificios l'escadre se *préparait* à faire le bombardement, conséquemment le débarquement des 3000 hommes n'a pas eu lieu. Du reste, le message qui a été envoyé à Mexique ne pouvait être de retour à Vera-Cruz avant 16 ou 18 jours, et il ne nous paraît guère probable que les hostilités aient déjà commencé.

GRAND INCENDIE A LA MOBILE.

Nous avons reçu une lettre de la Mobile, en date du 21 du courant, par laquelle nous apprenons qu'un incendie, qui avait eu lieu dans la nuit du 20 au 21, avait entièrement détruit le théâtre et cinq maisons adjacentes. On estime la perte à environ $200,000. La courrier d'aujourd'hui, (s'il arrive) nous apportera les détails de cette malheureuse catastrophe.

Le navire *Pocahontas*, parti le 9 octobre de Liverpool, est arrivé à Philadelphie. Les nouvelles quelques plus récentes d'un jour à l'autre rétablissent l'aisance.

Le navire à vapeur *Liverpool* devait se mettre à Dublin avant de commencer ses voyages réguliers entre Liverpool et New-York. Un accident qui lui est probablement survenu dans ses travaudes, l'empêchera de partir le 20.

Les avis commerciaux ont été déjà anticipés; cependant nous feuille de Liverpool du 9 octobre, annonce que le marché du coton était clos (le 6) étant très calme, les ventes n'avaient été que de 1,500 balles. Les commerçants avaient néanmoins acheté, le 9, 3,000 balles.

Quelques tentatives avaient été faites à Londres, pour se dispenser des cérémonies, et du dîner qui devait être offert à la fête du lord Maire.

Les difficultés qui surgissent entre la France et la Sardaigne, au sujet de Louis Napoléon, tiennent à leur fin.

MESSE DE STE. CECILE.

Il est malheureux que la Société Philharmonique ne soit pas mieux connue; qu'elle ferme ses portes à tous les Bilingues et qu'elle ne nous donne pas plus souvent le plaisir de l'entendre. Il y a quelque peu d'égoïsme dans cette conduite, et cependant ces Messieurs ne font pas plus que d'autres leurs concerts aux appointements. Tout-fois, comme ils sont tous *instrumentistes* et *amateurs*, qui plus est, craignant-ils les attaques d'une critique avengle et inconsidérée. Mais ils nous philosophes aussi, et savent le cas qu'il faut faire d'*appréciation* qui émanent à faux.

Le Ste. Cécile est donc venue fort à propos pour nous procurer le plaisir d'entendre cette réunion d'artistes et d'amateurs. La Cathédrale était pleine bien matin; nous nous y sommes fraîlés avec quelque peine et nous n'avons pas lieu de regretter le temps que nous y avons passé. L'orchestre, entièrement composé d'instruments à vent, à l'exception des basses obligées, nous a paru nombreux et bien distribué. Les différents morceaux ont été exécutés avec ensemble, précision et tact. Nous ne prétendons pas dire cependant que de temps à autre, quelque concert ne laissât pas échapper une ou deux notes en retard, comme dans les feux de bataillon et de peloton, une détonation tardive peut quelquefois se faire entendre, mais l'orchestre d'une société en grande partie composée d'amateurs ne prétend mais doute pas à la perfection, et quelques petites taches servent quelquefois à relever la beauté de l'ensemble d'un tableau. A tout prendre, l'exécution a été bonne et satisfaisante, et fait honneur à Messieurs les Philharmonistes.

Nous nous proposons de n'entrer dans aucun détail, mais nous ne pouvons passer sous silence un morceau charmant, un solo de trombone, exécuté avec une perfection par M. Ciorri, dont les habitans de la Nouvelle-Orléans sont habitués à entendre les sons purs, justes et mélodieux.

Les jouissances du Nord expriment quelques inquiétudes sur le sort des deux navires à vapeur, qui sont attendus à New-York et qui, le 14, à 3 heures de l'après midi n'étaient pas encore en vue. On s'est habitué à New-York à calculer exactement l'heure pour ainsi dire à laquelle les navires doivent arriver, et le moindre retard jette l'alarme et donne des craintes. Le *Great Western* a été parti de Bristol le 27 octobre, et 17 jours après, il n'était pas encore parti. Nous ne concevons guère ce qui peut occasionner les retards dans les journaux, car ce navire semble être fait une *règle* d'allonger d'un jour chaque traversée.

Il a fait la première en 14 jours, la seconde en 14 jours et demi; la troisième en 15 jours, la quatrième en 16 jours. Il en est aujourd'hui à la cinquième traversée, et, selon les journaux, il n'avait encore que 17 jours de mer. Ce retard nous paraît être la conséquence toute naturelle des voyages précédens, et il est plus que probable qu'il est arrivé à New-York dans la soirée du 17e. jour. A son prochain voyage, il sera juste de ne l'attendre qu'au bout de 18 jours, et ainsi de suite.

D'ailleurs il est possible que le *Great Western* ne soit pas parti précisément le jour même fixé pour son départ. Bien des causes diverses peuvent retarder un navire et surtout un navire à-vapeur.

LE COURRIER ET LES MORMONS.

Les explications entre journaux mènent rarement à un résultat satisfaisant, surtout lorsque la discussion ne roule que sur des différences d'opinions, de manière de voir et de penser. Il ne fait pendant quelque temps une polite guerre de mots, un échange de politesses d'usage. chacun finit par garder son opinion, et le public au bout du compte n'en est ni plus ni moins instruit.

Ainsi, il y a quelques huit jours, nous insérâmes dans nos colonnes les divers récits relatifs à une certaine secte qui a pris nom de Mormons; et après nous être procuré sur cette secte tous les renseignemens possibles, après avoir consulté les divers journaux qui en parlaient, après s'opiniâtrer nos propres sentimens, bâtir d'un détails qui nous étaient parvenus. L'un de nos confrères, nous ne savons trop pourquoi, prit tout à coup fait et cause pour ces prétendues persécutés et fit un bel étalage de sensibilité en leur faveur. Comme de coutume, il fut question de liberté religieuse, d'opinions politiques, et, à entendre notre digne collègue, on aurait pu se croire au temps de l'inquisition et de la Saint Barthélemy. Une pareille éruption de sympathie et de compassion était bien faite pour nous surprendre et nous persuader que le journal qui épousait si chaudement la cause *mormonienne*, avait ses raisons pour cela et possédait sur cette secte des renseignemens qui nous manquaient à nous même. Pour nous, notre sortie contre les Mormons était plus que justifiée par les récits de tous les journaux; par les détails des scènes horribles qui se passaient dans l'Ouest et ensanglantaient le territoire de l'Union; enfin par ce que nous avions nous-même appris des doctrines et des coutumes de cette bande de vagabonds. Tout justifiait notre attaque; tandis que rien ne pouvait nous donner le chef de la défense que notre confrère a pris de cette secte. C'était donc à ce journal à nous donner les raisons de sa boutade et à nous expliquer à quel titre Mrs. les Mormons ont pu usurper sa haute protection.

Nous pensions que le journal en question relèverait nos erreurs, nous remettrait dans la voie et nous ferait connaître les doctrines, les principes et les dogmes dont il avait si chaudement pris la défense. Au lieu de cela, notre collègue avoue "qu'il ignore *complètement* en quoi consistent ces doctrines, ces principes, ces dogmes et ces maximes." Il n'a seul donc qu'il n'est aptoyé sur des chaînes dont il n'a pas la moindre connaissance; qu'il est débuté le champion d'une secte dont il "ignore complètement les doctrines" et que, bien mieux avoir lui-même, il n'est bravement mis en opposition avec les journaux qui, par leur proximité de ces scènes de pillage et de massacre, devaient être mieux instruits que lui.

En supposant, ce qui peut être, que nous n'en saurions pas plus, sur ce chapitre, que notre confrère, toujours est-il que nous avons sur lui l'avantage d'être flanqués de droite et de gauche par les papiers publics qui les premiers ont donné des détails sur cette déplorable affaire et dont aucun ne s'est avisé de chercher à pallier ou à excuser la conduite de ces Mormons. Il est y avait donc ces régimes là des âmes tout aussi sensibles que celle de notre confrère, et cependant, pour peu que l'affaire de ces fanatiques eût présenté quelque point favorable ou même douteux, il se serait trouvé quelque honnête journaliste, qui, comme celui de la Nouvelle-Orléans se serait fait le champion de cette secte "malheureuse, innocente et persécutée." Si donc les journaux en sont tous unanimes pour marquer cette secte du sceau de la réprobation, c'est une preuve sans convaincante qu'elle ne mérite aucune sympathie.

A quel propos donc notre collègue se farouche-t-il de ce que notre article a paru en français? Notre attaque, dit-il, était dirigée contre cet article, qui fut d'abord écrit en anglais, puis traduit en français. Si ce n'était amour de véracité, nous pourrions dire que nous n'avions pas la langue anglaise de ce journal; mais, au risque de passer pour un mauvais plaisant, nous dirons que cette traduction était si bien faite, si bien écrite, que nous sommes fort ennuyés de l'avoir prise pour une conception originale.

Voilà, Monsieur et cher collègue, pourquoi nous avons écrit en français.

"Mais il faut parler, ce qu'il a déjà dit le met *dans l'obligation* de donner les explications demandées de."

Nous ne sommes nullement de cet avis et nous ne nous croyons pas *dans l'obligation* de parler. Cependant comme notre collègue "avoue en complète ignorance nous faisons acte de charité et nous lui dirons que les renseignemens divers, que nous sommes parvenus à nous procurer, nous mettent à même de lui donner l'explication suivante :—Il est bien entendu que nous ne prétendons pas garantir l'authenticité de ces renseignements. Les Mormons seuls peuvent dissiper l'ignorance où reste notre collègue et le mettre à même de juger, après les preuves de toutes sympathie qu'il a demandée en leur faveur, que ces bravos et dignes gens, se refusent à lui donner les éclaircissemens nécessaires.

ON DIT donc que la secte des Mormons ne se compose que de gens aux mœurs très-sociales; de gens à très-nombreuses, de possédant ni cette ni meilleur, et prêchant une certaine communauté de biens, qui ne trouve de partisans que parmi cette classe de personnes qui n'aspirent *d'perdre*; on dit que les Mormons ne reconnaissent entre eux leur qui régissent la société, qu'ils ont supprimé les lois St. Bénédictines, et qu'ils sont très-chastes dans leurs mariages.

Mais, Monsieur, il est quelque fait qu'il n'y ressemble en rien aux journaux; par les détails des scènes horribles qui se passaient dans l'Ouest et ensanglantaient le territoire de l'Union; enfin par ce que nous avions nous-même appris des doctrines et des coutumes de cette bande de vagabonds. Tout justifiait notre attaque; tandis que rien ne pouvait nous donner le chef de la défense que notre confrère a pris de cette secte. C'était donc à ce journal à nous donner les raisons de sa boutade et à nous expliquer à quel titre Mrs. les Mormons ont pu usurper sa haute protection.

Nous pensions que le journal en question relèverait nos erreurs, nous remettrait dans la voie et nous ferait connaître les doctrines, les principes et les dogmes dont il avait si chaudement pris la défense. Au lieu de cela, notre collègue avoue "qu'il ignore *complètement* en quoi consistent ces doctrines, ces principes, ces dogmes et ces maximes." Il n'a seul donc qu'il n'est aptoyé sur des chaînes dont il n'a pas la moindre connaissance; qu'il est débuté le champion d'une secte dont il "ignore complètement les doctrines" et que, bien mieux avoir lui-même, il n'est bravement mis en opposition avec les journaux qui, par leur proximité de ces scènes de pillage et de massacre, devaient être mieux instruits que lui.

En supposant, ce qui peut être, que nous n'en saurions pas plus, sur ce chapitre, que notre confrère, toujours est-il que nous avons sur lui l'avantage d'être flanqués de droite et de gauche par les papiers publics qui les premiers ont donné des détails sur cette déplorable affaire et dont aucun ne s'est avisé de chercher à pallier ou à excuser la conduite de ces Mormons. Il est y avait donc ces régimes là des âmes tout aussi sensibles que celle de notre confrère, et cependant, pour peu que l'affaire de ces fanatiques eût présenté quelque point favorable ou même douteux, il se serait trouvé quelque honnête journaliste, qui, comme celui de la Nouvelle-Orléans se serait fait le champion de cette secte "malheureuse, innocente et persécutée." Si donc les journaux en sont tous unanimes pour marquer cette secte du sceau de la réprobation, c'est une preuve sans convaincante qu'elle ne mérite aucune sympathie.

A quel propos donc notre collègue se farouche-t-il de ce que notre article a paru en français? Notre attaque, dit-il, était dirigée contre cet article, qui fut d'abord écrit en anglais, puis traduit en français. Si ce n'était amour de véracité, nous pourrions dire que nous n'avions pas la langue anglaise de ce journal; mais, au risque de passer pour un mauvais plaisant, nous dirons que cette traduction était si bien faite, si bien écrite, que nous sommes fort ennuyés de l'avoir prise pour une conception originale.

Voilà, Monsieur et cher collègue, pourquoi nous avons écrit en français.

"Mais il faut parler, ce qu'il a déjà dit le met *dans l'obligation* de donner les explications demandées de."

Nous ne sommes nullement de cet avis et nous ne nous croyons pas *dans l'obligation* de parler. Cependant comme notre collègue "avoue en complète ignorance" nous faisons acte de charité et nous lui dirons que les renseignemens divers, que nous sommes parvenus à nous procurer, nous mettent à même de lui donner l'explication suivante :—Il est bien entendu que nous ne prétendons pas garantir l'authenticité de ces renseignemens. Les Mormons seuls peuvent dissiper l'ignorance où reste notre collègue et le mettre à même de juger, après les preuves de toutes sympathie qu'il a demandée en leur faveur, que ces braves